

DISPOSITIF DE FORMATION

à partir de l'analyse de sa pratique professionnelle

Comment nous concevons la formation à partir de l'APP

- L'APP est une démarche qui permet aux participants de nourrir leur réflexion (grâce à des processus de mise en situation et/ou apports choisis en fonction des besoins) et de développer ses compétences individuellement et collectivement. Le fait que les sujets traités soit directement en lien avec le vécu professionnel permet un transfert direct des acquis de la séance aux situations professionnelles réelles
- L'APP constitue un lieu ressource pour se poser, dire, être écouté, mettre au travail ses certitudes et ses incertitudes, oser échanger au sujet de sa pratique professionnelle entre pairs et avec l'intervenant
- L'APP permet de renouveler son regard et de faire évoluer sa pratique pour la rendre plus pertinente (vis-à-vis des usagers, pour soi-même et vis-à-vis de l'Institution)
- L'APP permet de développer ses aptitudes à faire face aux situations professionnelles, d'autant plus si elles sont nouvelles ou inhabituelles
- L'APP offre la possibilité de redéfinir et/ou de renforcer son identité professionnelle, son positionnement, notamment par la confrontation de ses représentations avec celles de ses pairs
- L'APP vise à construire une culture commune entre pairs susceptible de favoriser les échanges et l'entraide bien au-delà du temps des séances
- Grâce à l'ensemble de ces caractéristiques, on peut dire que formation à partir de l'APP contribue à la prévention de la souffrance professionnelle

Et notre rôle auprès de chaque groupe

En tant qu'intervenants, notre rôle est donc de :

- Contribuer à créer un climat de confiance dans le groupe (entre les participants et avec l'intervenant) afin que chacun puisse se sentir en sécurité pour s'exprimer à propos de sa pratique professionnelle
- Aider le groupe à apprendre, à développer son discernement et la pertinence de ses comportements notamment en s'appuyant sur :
 - son cadre de références différent de celui des participants (son métier est différent de celui des participants)
 - son extériorité par rapport à l'Institution
 - sa présence et sa posture d'écoute
 - sa capacité à être attentif à l'Autre
 - sa capacité à provoquer des questionnements
 - ainsi qu'à des apports qu'il choisit comme étant les plus pertinents eu égard aux besoins des participants et à la dynamique du groupe

Dans le respect de notre déontologie

- Accueillir chaque participant dans sa singularité, accorder à chacun la même attention et le même intérêt
- Etre au service de chaque personne et de l'Institution
- Rester dans une posture de facilitateur de la pratique professionnelle et non d'expert
- Respecter la confidentialité et le secret professionnel
- N'avoir aucune relation avec un participant en dehors du temps de la formation par l'APP
- Participer à une évaluation annuelle du dispositif de formation avec un représentant de l'Institution et les participants au groupe
- Participer à un groupe de supervision et/ou d'intervention (entre intervenants senior) depuis plusieurs années pour permettre de garantir une démarche d'accompagnement de qualité.

